



Devenez propriétaire avec Baie de Somme Habitat

En effet, votre Office propose des biens à la vente à des conditions avantageuses pour ses locataires.

Avec BDSH, vous bénéficiez d'avantages exclusifs :

- > **Votre ancienneté récompensée**
Les prix de vente sont réduits de 5% dès le 1er anniversaire de votre bail et jusqu'à 20% en fonction de votre ancienneté.
- > **Pas de frais d'agence**
Pas d'intermédiaire entre vous et nous, vous économiserez ainsi de 5 à 10% de frais d'agence.
- > **Frais de Notaire réduit**
Bénéficiez d'une exonération de taxes avec des frais notariés qui s'élèveront à 3% maximum.

**Vous êtes locataire depuis 10 ans au sein de notre organisme
et vous souhaitez acheter une maison**

Type de bien	Maison vendue par BDSH	Maison vendue dans le privé
Prix de vente	100 000 €	100 000 €
Réduction ancienneté	-10 000 €	0 €
Frais d'agence	0 €	8 500 €
Frais de notaire	2 700 € ¹	8 760 € ²
Total frais inclus	92 700 €	117 260 €

**Soit une différence de près de 25 000 €
à la faveur du locataire de BDSH**

Tournez vite cette page pour retrouver nos annonces
(disponibles également sur bienveo.fr ; leboncoin.fr et sur notre site internet baiedesomme-habitat.fr)

Renseignements et informations :
03 22 20 28 15 ou contact@bdsh.fr

¹ Conformément au Code Général des Impôts et au Code de la Construction et de l'Habitation, l'achat d'un bien issu du parc HLM vous permet de bénéficier d'une exonération de taxes et donc de frais notariés à hauteur de 3 % maximum au lieu de 8 %

² Montant estimatif calculé depuis <https://www.anil.org/outils/outils-de-calcul/frais-d-acquisition-dits-frais-de-notaire/>